



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE



DIALOGUE VILLE-PORT

REUNION D'INFORMATION « PROJETS DE REPORT MODAL FERROVIAIRE -
GESTION DE L'IMPACT DES FLUX »

Séance n°3

13 Novembre 2019

Mobiliser l'intelligence collective



Consignes de sécurité

- **En cas d'incendie :**
 - Se regrouper dans le calme à l'extérieur des locaux au niveau du terrain de football
 - Les animateurs donnent l'alerte auprès du poste de secours à l'accueil
 - Attendre les secours
- **En cas d'arrêt cardiaque d'un des participants :** des défibrillateurs sont à disposition dans les locaux
- **En cas d'attaque terroriste :**
 - Se confiner sans bruit et éteindre les téléphones portables
 - Se protéger
 - S'enfuir

PLAN SÛRETÉ

- 1 Accueil
- 2 Amphithéâtre
- B4 Bureaux 701 à 708
- B7 Bureaux 711 à 718
- B5 Bureaux 801 à 806
- B6 Bureaux 811 à 815
- B2 Bureaux 1005 à 1010
- B3 Bureaux 1501 à 1503
- 3 Centre de ressources
- B1 Direction
- 4 Entrée principale
- 5 Gymnase
- H Hébergement
- B4 Inscriptions-Secrétariat
- 6 Mur d'escalade
- 7 Pendule de Foucault
Rue intérieure couverte + 2 mezzanines
- 8 Restaurants
- 9 Entrée/Sortie
- 2a Salle Niolon
- 2b Salle Sormiou
- 2c Salle Sugiton
- F2 Salles 501 à 505
- F4 Salles 511 à 513
- F1 Salles 601 à 605
- F3 Salles 611 à 613
- F6 Salles 901 à 903
- Toilettes

Commission communale de sécurité
 Dossier T.8514
 PV N°2017/17 357
 du 01 09 2017
 avis favorable

3 défibrillateurs cardiaques :
 amphithéâtre (2), restaurant (8), gymnase (5)

Point de rassemblement alerte incendie : terrain de football
 Référent évacuation incendie : devant le pendule de Foucault (7)

Bouches incendie

Référent évacuation incendie
 au pendule de Foucault



Étage

Rdc

PROGRAMME ET RÈGLES DE TRAVAIL

Intervenants

- Nicaya conseil : animation / facilitation

- Stéphane SAINT-PIERRE
- Alfred DERAGNE



- Représentants des partenaires du dialogue Ville-Port : écoute active

- Aurélien LECINA - Préfecture Bouches du Rhône
- Géraldine PLANQUE - GPM
- Magali MOINIER - DREAL PACA
- Patrick LARMINAT - SNCF Réseau

Programme de l'atelier n°2

HEURE	DÉROULÉ
17h30 - 17h40	Accueil et introduction
17h40 - 17h50	Présentation de l'ordre du jour
17h50 - 19h15	Présentation des projets
19h15 – 19h30	Clôture et suites de la séance

Charte de vie de groupe

- Règles de base :

**Tout le monde a raison ...
... Partiellement !!!**

- Pas de jugement
- Confidentialité
- Écoute
- Bienveillance
- Travailler de façon décontractée
- 100 % de participation pour cet atelier



Autres besoins de votre part ?



INTRODUCTION

Rappel de la démarche

Objectifs

Favoriser les échanges constructifs, positifs et pérennes entre les riverains, les entreprises, les partenaires institutionnels et associatifs

- Prendre en compte les attentes de chacun
- Développer des relations de « bon voisinage » entre les activités portuaires, urbaines et les quartiers limitrophes
- Faciliter l'émergence et la mise en œuvre des projets portuaires, maritimes et urbains partagés

Calendrier prévisionnel

Etape	Période
Validation de la démarche par les partenaires en COTEC puis en COPIL Ville-Port	Eté 2019
9 ateliers sur 3 premiers thèmes : <ul style="list-style-type: none">• « Cadre de vie – santé publique »• « Foncier et accès à la mer »• « Projets de report modal ferroviaire – Gestion de l’impact des flux »	Sept. à nov. 2019
Synthèse de la contribution des ateliers COTECH et COPIL Charte Ville-Port	Déc. 2019 Janv. 2020
1ères décisions à très court terme et analyse et expertise des contributions des ateliers à court, moyen et long termes	1 ^{er} trimestre 2020
Présentation et partage des propositions – Comité de suivi Arbitrage et validation des propositions – COTECH / COPIL	2020

Processus de travail participatif

Un cheminement collectif en 4 temps sur la thématique « Projets de report modal ferroviaire – gestion de l'impact des flux »

*Sept.
2019*

Ateliers de travail n°1 : état des lieux partagés

*Oct.
2019*

Ateliers de travail n°2 : définition d'orientations

*13 Nov.
2019*

Réunion d'information: présentation des projets

*14 Nov.
2019*

Ateliers de travail n°3 : déclinaisons d'actions



Ordre du jour

Projets de report modal ferroviaire – gestion de l’impact des flux

Ordre du jour

- Aujourd'hui : présentation des projets structurants de gestion des flux concernant le secteur ville-port
 - Présentation de chaque projet
 - Questions de clarification / précisions
- Demain, 14 novembre: atelier participatif n°3 sur la thématique « projets de report modal ferroviaire – gestion de l'impact des flux »
 - Réactions sur les projets présentés à la lumière des contributions des ateliers précédents :
 - Points positifs ?
 - Points négatifs ?
 - Propositions d'améliorations ?

Projets de gestion des flux présentés aujourd'hui

1. Projets de TCSP inscrits au PDU métropolitain
2. Plan vélo métropolitain
3. Réaménagement de la RD 568
4. Aménagement des accès aux portes du port dans la section Nord
5. Aménagement des voies littorales dans le cadre de la LNPCA
6. Réorganisation du transport ferroviaire de marchandises à Marseille



Projets de gestion des flux

Projets de TCSP (transports collectifs en site propre) inscrits au PDU métropolitain

PDU métropolitain

Engagée en décembre 2017, la démarche d'élaboration du Plan de Déplacements Urbains Métropolitain (PDU) est toujours en cours

- La concertation publique s'est déroulée de janvier à juin 2019
- L'arrêt du PDU est prévu en décembre 2019 par le Conseil Métropolitain

Les éléments présentés dans les slides suivantes sont extraits soit du dossier soumis à la concertation publique, soit du dossier qui sera proposé à l'approbation du conseil métropolitain de décembre 2019

PDU métropolitain

12 propositions d'actions thématiques

- Créer un réseau cyclable continu, maillé et sécurisé
- Développer des services pour faciliter l'usage du vélo
- Créer un Réseau Express Métropolitain (REM)
- Créer 125 km de métro/tramway/bus + de service dans les pôles urbains
- Réduire la saturation routière des voitures et des poids lourds
- Diminuer la pollution, le bruit et les émissions GES de la circulation
- Aménager les espaces publics du centre-ville de Marseille pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs
- Aménager les espaces publics de la périphérie marseillaise pour mieux les partager, les rendre plus agréables et attractifs
- Améliorer la desserte et l'accessibilité des portes d'entrées de la métropole
- Créer un réseau de 90 PEM sur le territoire métropolitain
- Accompagner les changements de comportements par les services et outils d'aide à la mobilité
- Développer les partenariats avec les entreprises et grands générateurs de déplacements pour améliorer les mobilités

PDU – REM

LE CAR+ CADENCÉ

- Aix-en-Provence Gare Routière / Marseille St-Charles
- Martigues Hôtel de Ville / Marseille St-Charles
- Aubagne PEM / Marseille Castellane
- Vitrolles Pierre Plantée / Arbois TGV / Aix Gare Routière
- Pertuis Gare Routière / Aix-en-Provence Gare Routière
- Aix-en-Provence Gare Routière / Trets
- Miramas Gare / Salon-de-Provence / Aix Gare Routière
- Vitrolles Pierre Plantée / Marseille St-Charles

LE CAR+ PENDULAIRE

HORAIRES ADAPTÉS AUX ZONES D'ACTIVITÉS OU ÉTUDIANTS

- Castellane / Les Paluds Gémés
- Martigues Hôtel de V. / Aix Malacrida
- St Charles / Pôle d'activité d'Aix-en-Pr.
- St Charles / Pôle d'activité de Vitrolles

LE CAR+ SYNCHRO

- Marignane Parc Camoins / Marseille St-Charles
- Miramas / Istres / Martigues Hôtel de Ville / Fos Vallons
- Vitrolles Cap Horizon / Salon-de-Provence
- La Ciotat / Aubagne / Marseille Castellane
- Aix Colonel Jeanpierre / Euroméditerranée Geze
- Aubagne PEM / St-Loup / Valmante
- Aix Malacrida / Picon Busserine / La Fourragère / St Loup
- Salon-de-Provence / Lambesc / Aix-en-Provence

LE CAR+ MÉTRONOME

- ✈ St-Charles / Aéroport
- ✈ Aubagne / La Fourragère / Picon Busserine / Aéroport
- ✈ Aix-en-Provence / Arbois TGV / Aéroport

LE TER+ CADENCÉ AUX 15 MINUTES OU MIEUX

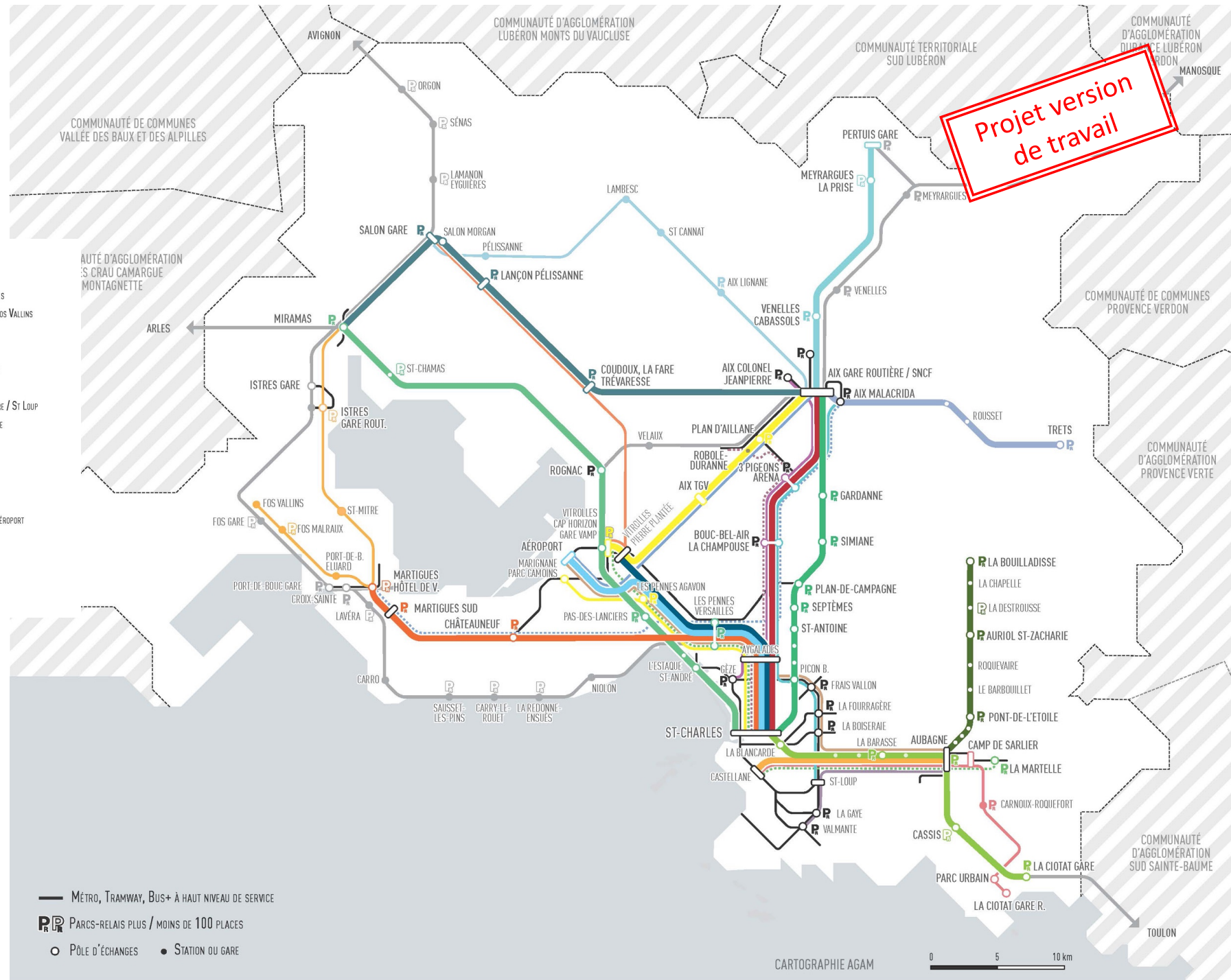
- La Ciotat / Aubagne / St-Charles
- Miramas / Vitrolles Aéroport / St-Charles
- Aix / Gardanne / Simiane / St-Antoine / St-Charles

LE TER

- Pertuis / Aix-en-Provence / St Charles
- Avignon / Salon-de-Provence / Miramas / St Charles
- Miramas / Istres / Martigues / St Charles

LE VALTRAM

- Aubagne / La Boulladisse



PDU métropolitain

Projet version
de travail

Un système vélo global

- Réseau structurant
- H itinéraire mixte
- Des transports en commun performants
 - REM Car+/TER+
 - Métro
 - Tramway
 - BHNS
 - Navette maritime
 - Liaisons complémentaires
 - Voie ferrée

Des pôles d'échanges multimodaux accessibles

- Porte d'entrée régionale
- PEM de centre urbain / accès REM
- PEM de périphérie / accès REM
- P+R Parking relais et nombre de places

Des espaces publics partagés et attractifs

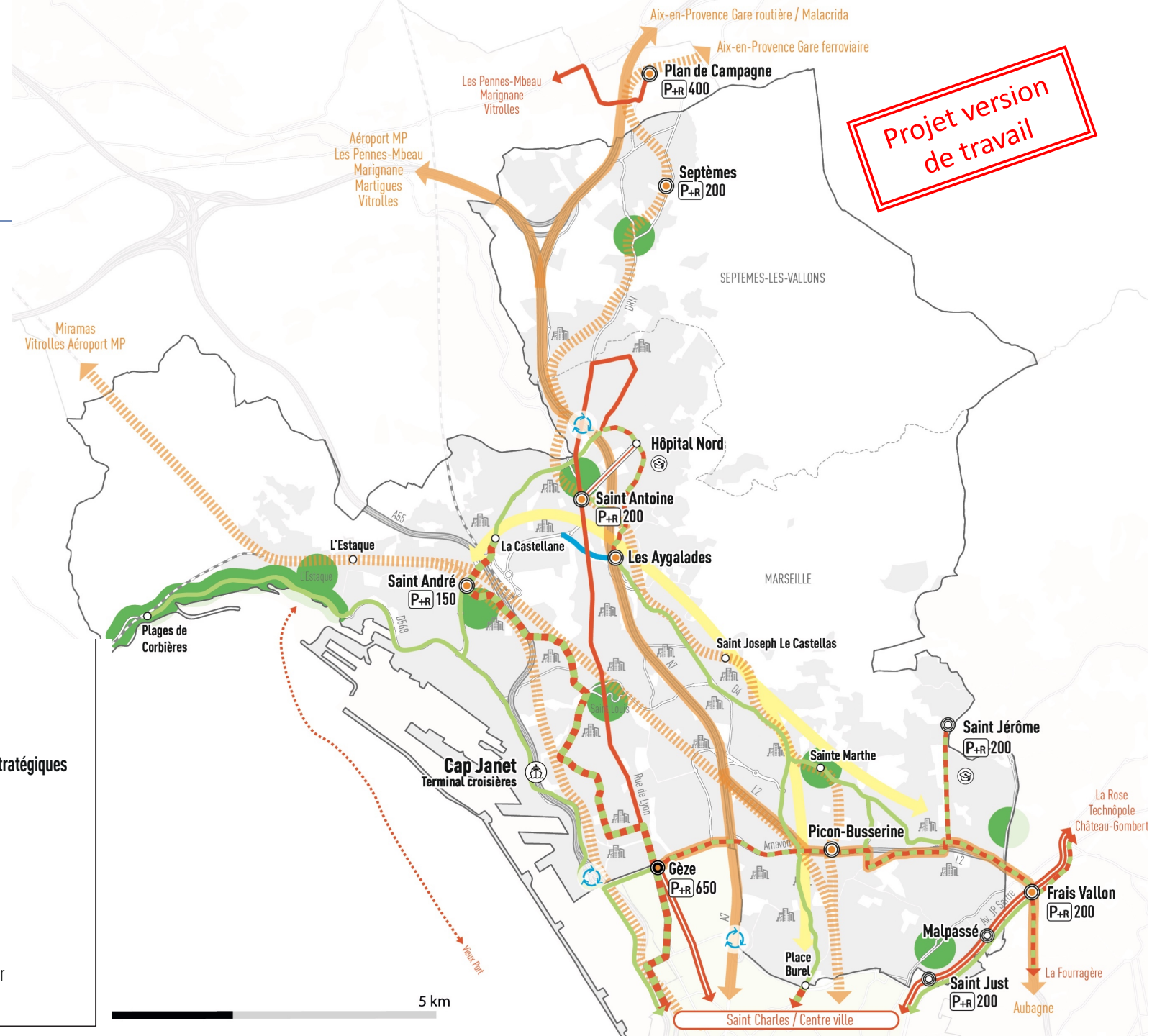
- Noyaux villageois

Améliorer la desserte et apaiser les sites stratégiques

- Quartiers Politique de la Ville
- Grands équipements, universités

Réguler le système routier

- Liaison et tunnel Mathys
- Echangeur : requalification à étudier
- Aire de covoiturage





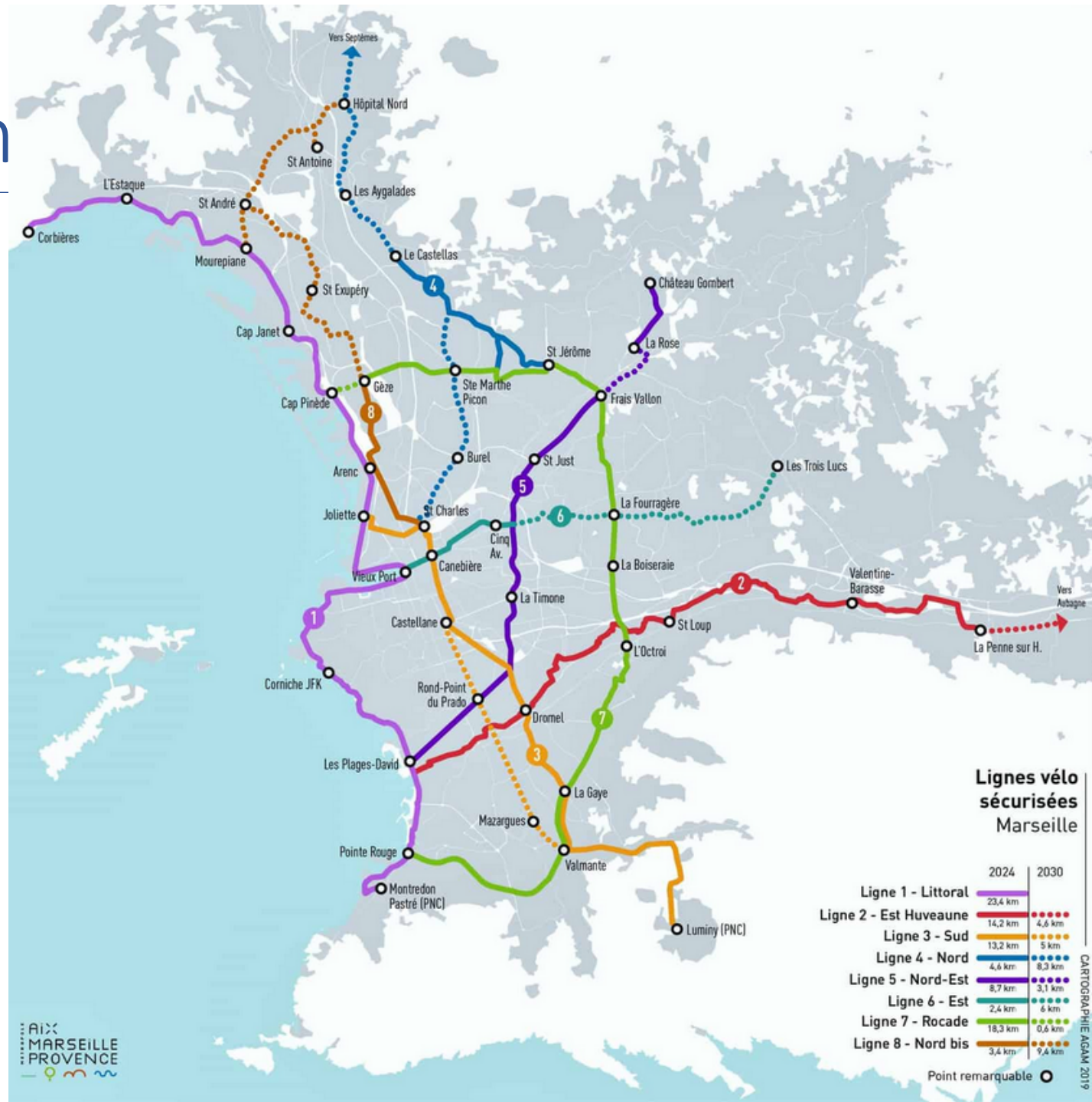
Projets de gestion des flux

Plan vélo métropolitain

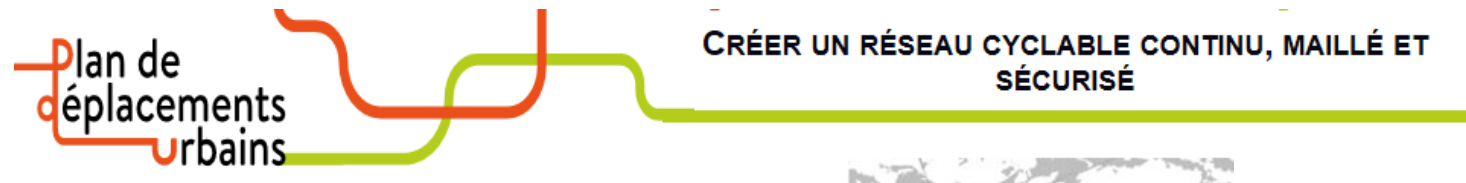
Plan vélo métropolitain

Approuvé par le conseil métropolitain
(à l'unanimité) le 20 juin 2019

- 60 millions d'euros engagés sur 5 ans (en complément des 40 millions déjà engagés par le Département) pour aménager 250 km de pistes cyclables sur le territoire en 2024, et 280 km en 2030
- 8 lignes vélo sécurisées prévues à Marseille, dont 5 concernent le secteur Nord (cf carte)
- Une stratégie en 3 axes déclinée en 15 actions
- Un document programmatique sur 5 ans



Plan vélo métropolitain



Prise en compte dans le PDU Métropolitain :

En attente arrêt en CM en décembre 2019

Proposition d'action n°1:
Créer un réseau cyclable,
Continu, maillé et sécurisé

- Un maillage principal de 700 km d'aménagements dans la métropole, dont:
 - 500 km de voiries structurantes
 - 200 km d'itinéraires cyclables à vocation de loisirs
- Harmonisation des pratiques d'aménagement des espaces cyclables
- Un programme de jalonnement et d'entretien des aménagements

Plan vélo métropolitain

Prise en compte dans le PDU Métropolitain :

En attente arrêt en CM en décembre 2019

**Proposition d'action n°2:
Développer des services pour
faciliter l'usage du vélo**



- **Pouvoir stationner son vélo partout et en sécurité**
 - Dans les pôles d'échanges
 - Dans les zones d'emplois
 - Au plus près des commerces, services et équipements
- **Faciliter l'équipement en vélo des habitants**
 - Aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique
 - Service de location de vélos moyenne et longue durée
- **Articuler vélo et transports en commun**
 - Harmonisation de la réglementation du transport de vélo
 - Expérimentation de dispositifs d'embarquement de vélos
- **S'informer et se diriger à vélo**
 - Information aménagements existants et services disponibles
 - Système de GPS dédié aux déplacements à vélo

Plan vélo métropolitain

Zoom sur le secteur Nord

- **ligne 1 littoral** (2024) :
- **ligne 8 Nord bis** (sud Gèze 2024 nord Gèze 2030)
- **ligne 7 Rocade** (est Gèze 2024 ouest Gèze 2030)
- **ligne 4 Nord** (Le Castellans Saint Jérôme 2024, le Castellans-Hôpital Nord et liaison vers Saint Charles 2030)

Vers le sud :

- **ligne 3 Sud** (2024)





Projets de gestion des flux

Réaménagement de la RD 568 entre le tunnel du Resquiadou et l'avenue St André

Réaménagement de la RD 568 entre le tunnel du Resquiadou et l'avenue St André

Voie structurante en termes économiques, touristiques et de loisirs (desserte de la plage de Corbières, ports de plaisance...), et urbain (desserte du village de l'Estaque et de Mourepiane)
Principale liaison entre Marseille et les communes de côte Bleue



Réaménagement de la RD 568 entre le tunnel du Resquiadou et l'avenue St André

Objectifs du projet

1. Sécuriser la RD 568 et résoudre les différents conflits d'usage avec des caractéristiques permettant des vitesses réduites et adaptées à la ville et une desserte apaisée des quartiers riverains, tout en permettant l'accessibilité de l'itinéraire aux poids lourds et aux convois exceptionnels nécessaires aux activités riveraines (ports...)
2. Créer un espace apaisé et dédié pour les piétons et les cyclistes le long du littoral sur tout le linéaire de l'itinéraire
3. Valoriser l'entrée de ville
4. Améliorer les qualités paysagères de l'itinéraire et son insertion dans le tissu urbain
5. Mettre l'itinéraire aux normes environnementales (améliorer la qualité des eaux d'écoulement pluvial rejetée ...)

Réaménagement de la RD 568 entre le tunnel du Resquiadou et l'avenue St André

- Ce qui a été réalisé :

- Concertation / études préliminaires en 2016
- Poursuite des études techniques d'avant projet en intégrant les remarques issues de la concertation

- Ce qui est à venir :

- Concertation / études techniques d'avant projet, avant la phase projet et travaux

Réaménagement de la RD 568 entre le tunnel du Resquiadou et l'avenue St André

Caractéristiques du projet

- Mise à deux voies de l'ensemble de l'infrastructure (largeur totale circulée de 6,50 m) avec des aménagements en faveur des piétons, des arrêts de bus et des parkings organisés
- Création d'une voie verte, d'une largeur de 2,50 m, sans interruption sur tout le linéaire côté mer et connectée aux différents aménagements cyclables du centre villageois de l'Estaque
- Aménagement de plantations arborées et arbustives, mise en place de mobilier urbain et de reprise des revêtements et du traitement des limites séparatives
- Récupération et traitement des eaux de voirie et des eaux pluviales issues des bassins versants amont (création de murets hydrauliques, création de noues paysagères)
- Impacts pressentis sur les flux : pas d'augmentation significative de trafic attendu, réduction des vitesses favorable aux nuisances sonores et pollutions, gestion des travaux sous circulation dans un souci de garantir de bonnes conditions de sécurité et de minimiser les nuisances du chantier



Projets de gestion des flux

Aménagement des accès aux portes du port
dans la section nord

Aménagement des accès aux portes du port dans la section nord

En bref :

- Création d'un nouvel accès routier depuis la voirie publique avec le projet de création d'une nouvelle gare maritime internationale au Cap Janet porté par le GPMM
- Modification du carrefour de la porte 4 afin d'améliorer les conditions de circulation
- Gestion des carrefours par feux tricolores avec boucles de régulation
- Aménagement cyclable sur les voies impactées



Porte 4

Nouvel accès routier

Nouvelle gare maritime

Aménagement des accès aux portes du port dans la section nord

Montant de l'opération

10 500 000 Euros HT

Financement

- Métropole Aix Marseille Provence (maître d'ouvrage): 4 000 000 Euros HT
- Conseil Départemental 13 : 4 000 000 Euros HT
- Région Sud : 2 500 000 Euros HT

Avancement du projet

- En attente des conclusions de l'enquête publique qui s'est déroulée du 10/09/19 au 11/10/19
- Le démarrage des travaux est envisagé pour 2020, sous réserve de la teneur de ces conclusions



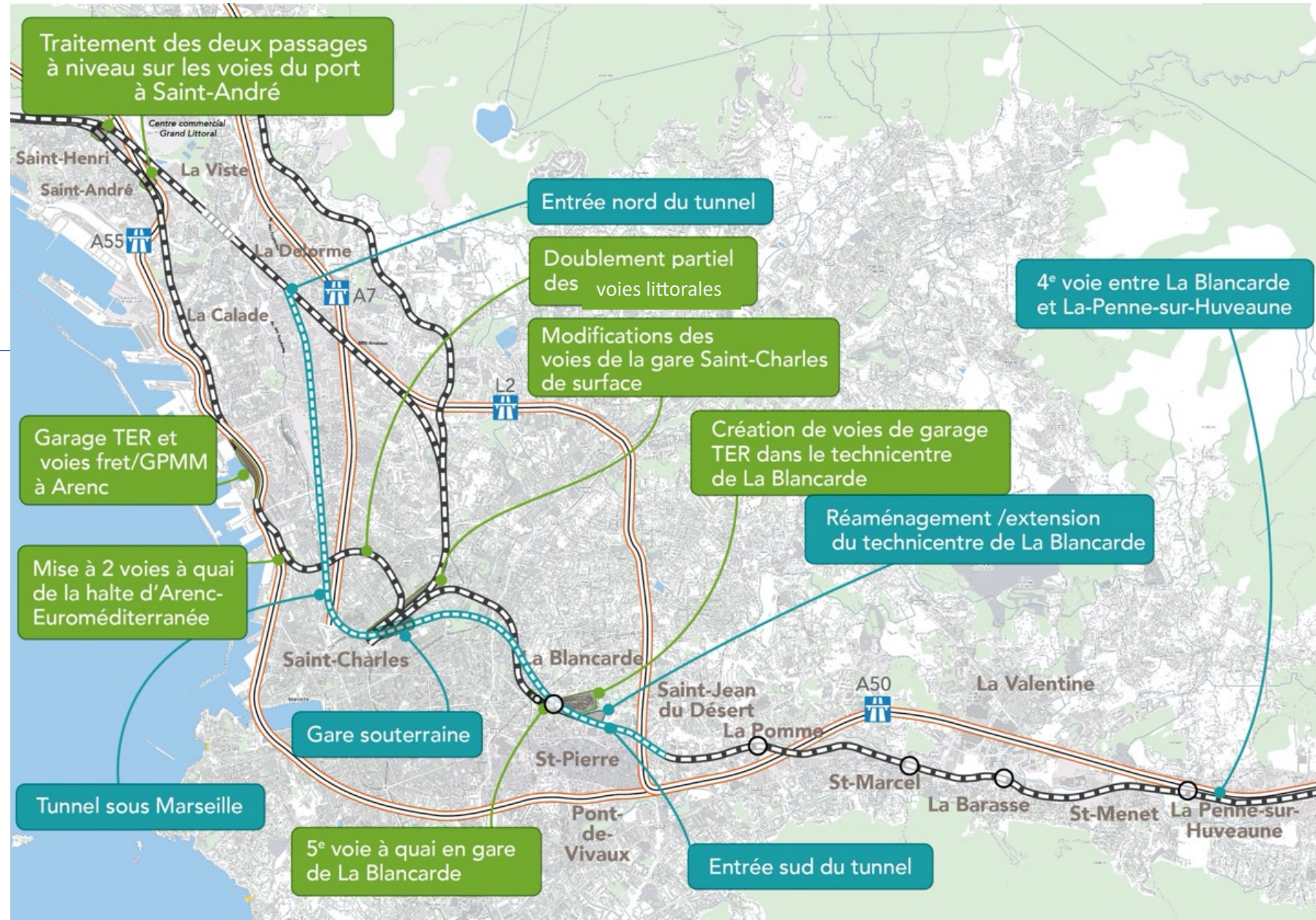
Projets de gestion des flux

Aménagement des voies littorales dans le cadre de la LNPCA (Ligne Nouvelle Provence - Côte d'Azur)

Présentation du projet dans les Bouches-du-Rhône: phases 1 et 2

PHASE 1

PHASE 2

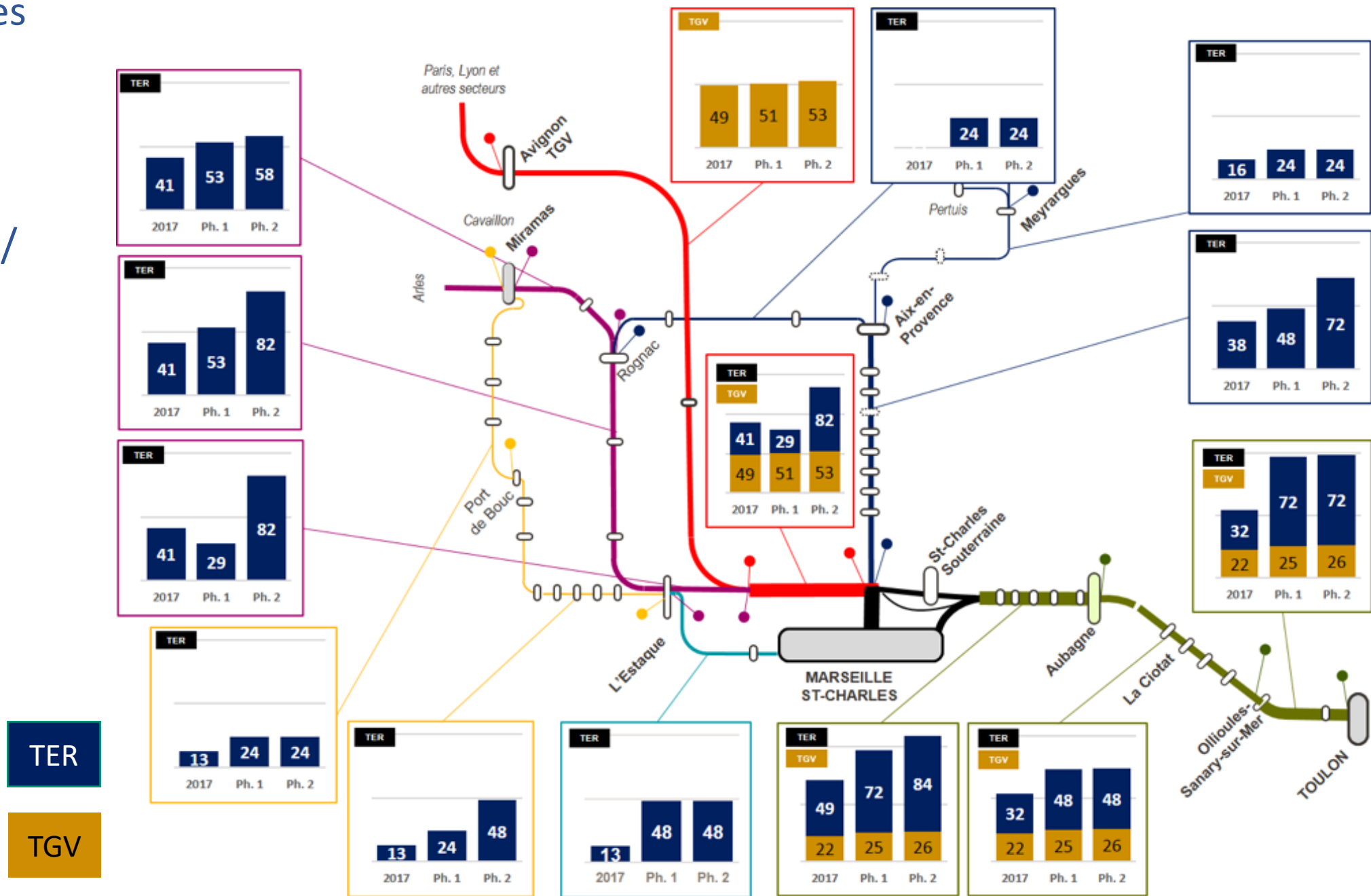


Bénéfices des phases 1 et 2 dans les Bouches-du-Rhône

Plus de régularité et plus de capacité

Régularité	Capacité / Services (heure de pointe)
<ul style="list-style-type: none">• Séparation des flux en surface à Marseille Saint-Charles<ul style="list-style-type: none">• Suppression de 4,5 conflits d'itinéraires de trains toutes les heures• Garage des TER par axe pour libérer les voies pour les trains voyageurs<ul style="list-style-type: none">• Marseille-Miramas• Marseille Aix-TGV• Marseille-Aix• Marseille-Aubagne• Circulations techniques séparées des flux commerciaux entre St-Charles et Blancarde• Itinéraire alternatif en cas d'incident	<ul style="list-style-type: none">• Libération de capacité sur les voies de surface à Saint-Charles pour augmenter le nombre de trains circulant<ul style="list-style-type: none">• Capacité permise : 23 TER par heure et par sens (16 aujourd'hui)• Passage à une logique de RER métropolitain• Création de nouveaux services entre Miramas – Vitrolles aéroport – Aubagne - Toulon• Gain de 15 minutes pour 20 000 trains par an traversant Marseille depuis ou vers Toulon et Nice

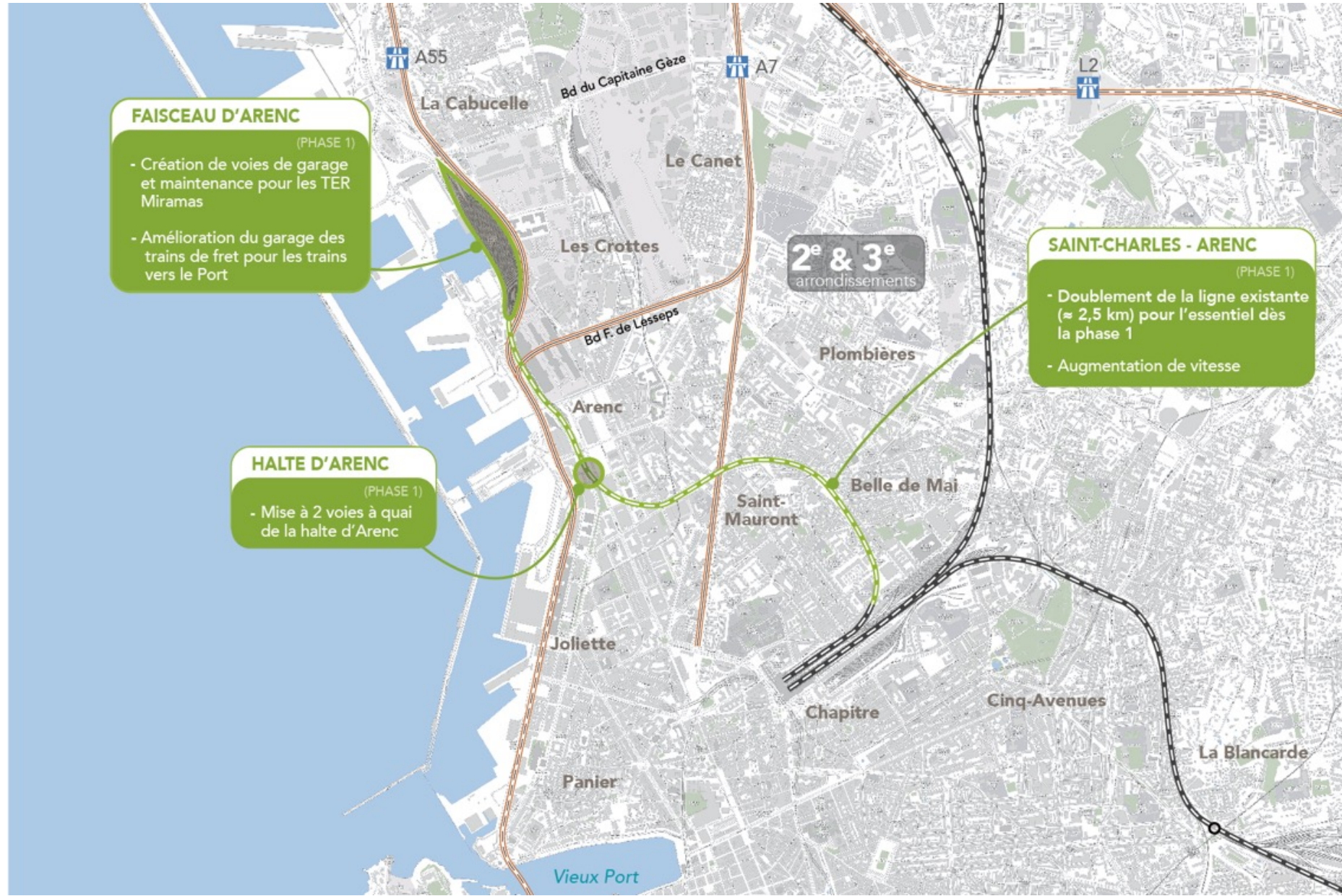
Capacités permises par le projet dans les Bouches-du-Rhône à l'horizon des phases 1 et 2: nombre de trains / jour / sens



Opérations sur le secteur Estaque – Marseille St Charles

PHASE 1

PHASE 2

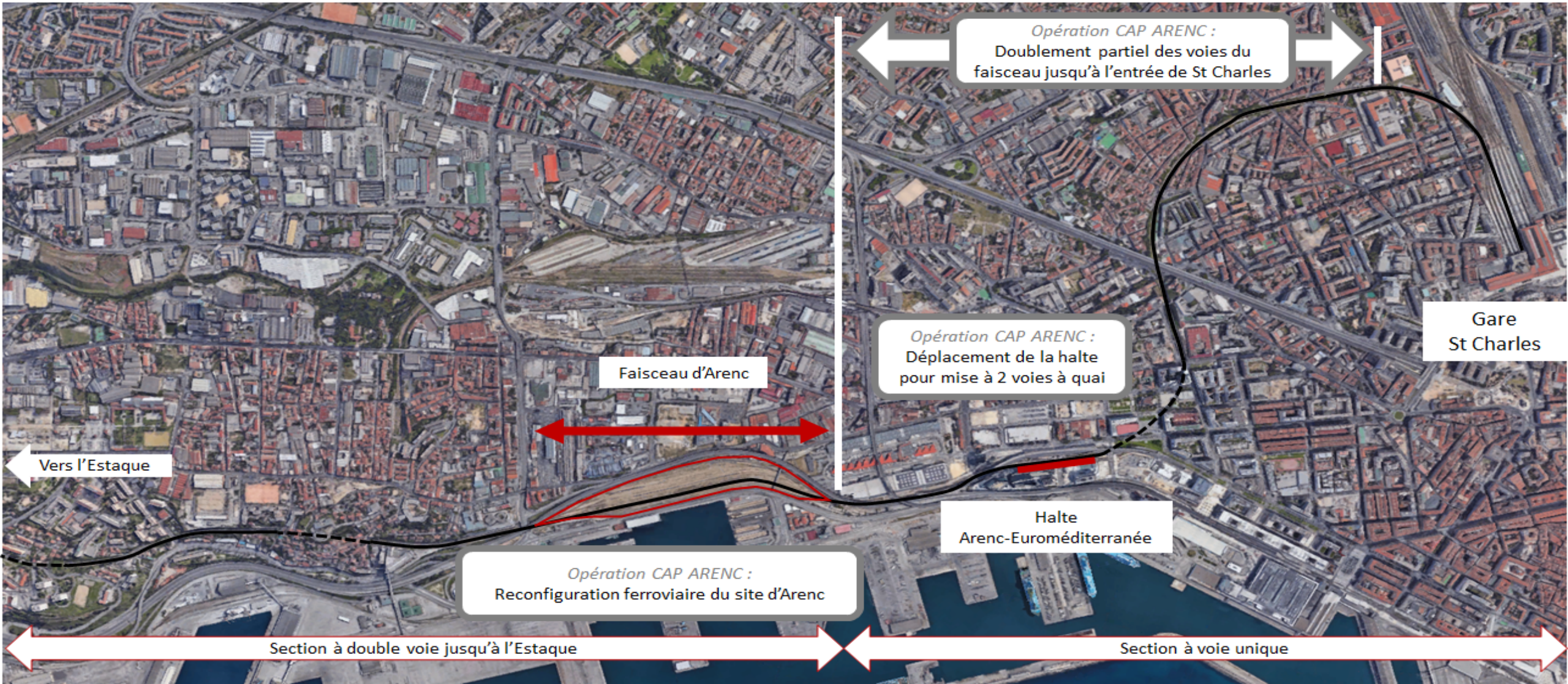


Opérations sur le secteur Estaque – Marseille St Charles

Les apports des installations

- Plus de trains plus rapides
 - Réduction des temps de parcours sur la section de ligne entre L'Estaque et Marseille Saint-Charles pour atteindre au moins 4 trains par heure et par sens cadencés en période de pointe
- Plus de trains à l'heure
 - Limitation des cisaillements et des temps d'occupation liés aux mouvements techniques en gare Saint-Charles par la création d'un centre de « remisage/ maintenance » du matériel roulant à Arenc
 - Allègement du tube Paris Lyon Méditerranée par le report sur la ligne de Marseille à l'Estaque
- Une meilleure compatibilité entre les circulations des trains de fret et des trains voyageurs

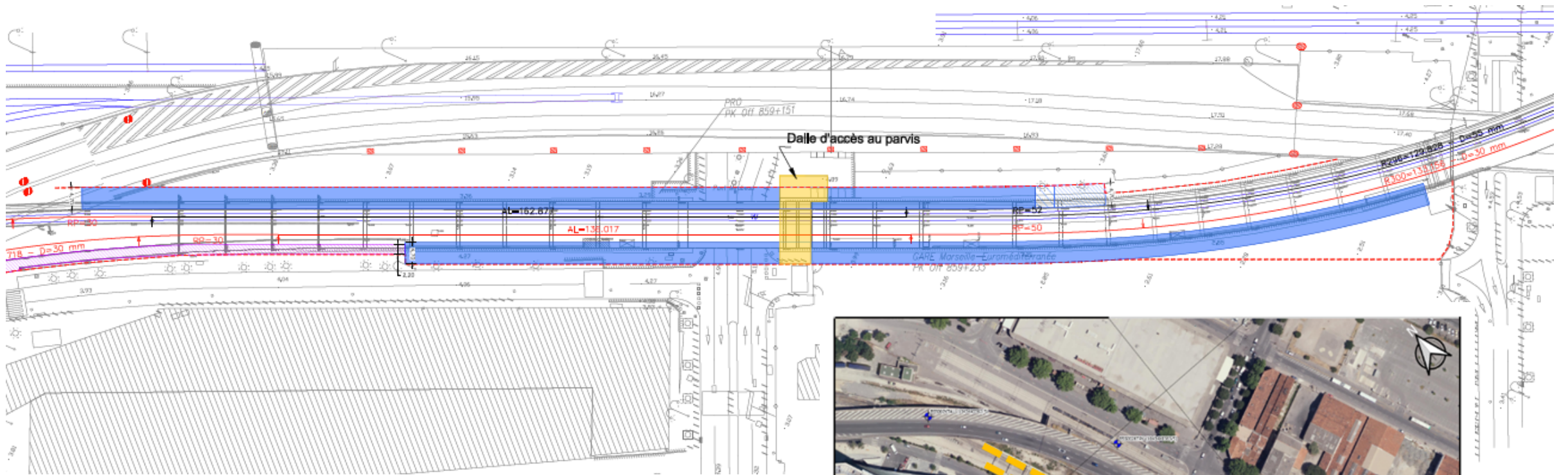
Aménagements envisagés de Marseille St Charles à Arenc



Doublement des voies entre Marseille St Charles et Arenc



Doublement de la halte voyageurs d'Arenc



5 solutions de localisation ont été explorées. Les analyses multicritères ont permis de proposer la solution « doublement en place » : lisibilité, foncier, insertion urbaine, entre autres



Opérations sur le secteur de Marseille Nord

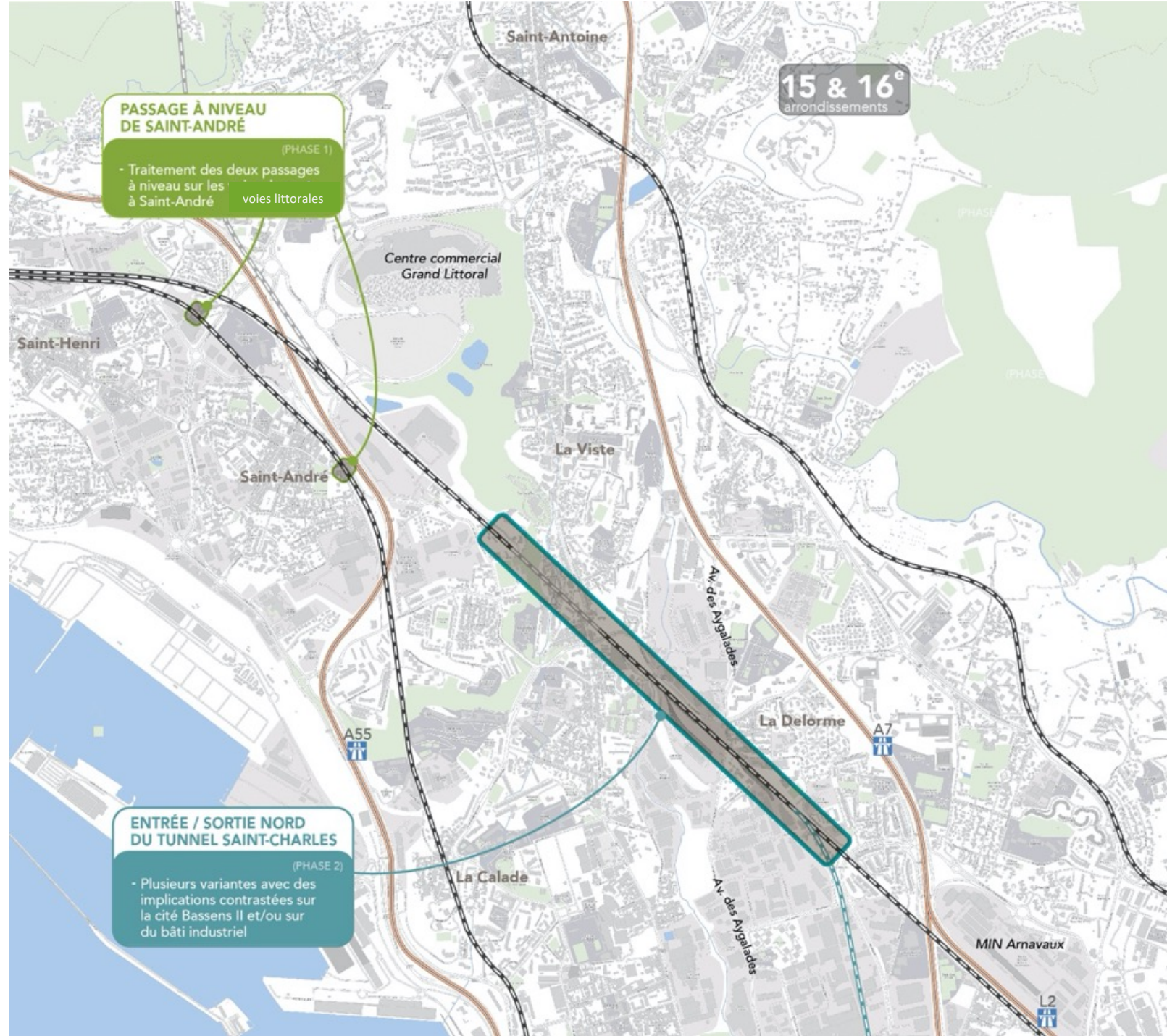
Réseau actuel



Projet

PHASE 1

PHASE 2



Opérations sur le secteur de Marseille Nord

La mise en sécurité des passages à niveau des voies littorales

- Suppression du passage à niveau de St Henri (PN1)
 - Variante 1
 - Variante 2
- 2 variantes de suppression du passage à niveau de St André (PN2)
 - Variante « Barnier »
 - Variante « Cauvet »

Variantes proposées sur le secteur Bassens – St Louis

- 2 variantes d'aménagement d'entrée du tunnel vers la gare souterraine de Marseille St Charles
 - Variante nord – qui évite la cité Bassens
 - Variante sud – qui traverse la cité Bassens (en lien avec l'opportunité d'un relogement des habitants)
- Le doublement du tunnel de St Louis (PLM)
 - Compatible avec les 2 variantes d'aménagement de l'entrée du tunnel vers la gare souterraine de Marseille St Charles: variante nord et variante sud

Passage à niveau 1 de St Henri



Passage à niveau 2 de St André



Passage à niveau de St André (PN2)

Synthèse comparée

- Variante « Barnier »
 - Elargissement et abaissement du pont du boulevard Barnier
 - Mise en double sens du boulevard Barnier
 - Reconstitution des places de parking supprimées
 - Mise en place d'un feu rouge au croisement Barnier/Condorcet
 - Coupure de circulation boulevard Barnier pendant 5 à 7 mois de travaux
 - Non desserte RTM (bus) d'une partie du quartier
- Variante « Cauvet »
 - Création d'un pont sur le boulevard Cauvet
 - Elargissement de la traverse du chemin de fer (avec acquisitions foncières à déterminer plus finement)
 - Création de places de parking à confirmer
 - Peu d'impact travaux sur la circulation routière
 - Peu de modifications de la vie du quartier et des flux routiers (à l'exception des habitants de la traverse du chemin de fer)



Projets de gestion des flux

Réorganisation du transport ferroviaire de marchandises à Marseille

Réorganisation du transport ferroviaire de marchandises à Marseille

1. Situation actuelle

2. Situation projetée en 2023

- Augmentation des capacités
- Évolution des infrastructures (raccordement et faisceau de Mourepiane, terminaux, ...)

Réorganisation du transport ferroviaire de marchandises à Marseille

Contexte

Volonté partagée des acteurs publics en faveur du report modal pour réduire le nombre de camions.

Libération du Canet en 2023 => Besoin de relocaliser les flux qui y sont traités :

- Une partie sera relocalisée hors de Marseille, à Clésud
- Une partie continuera d'être traitée à Marseille, sur le port

Réorganisation du transport ferroviaire de marchandises à Marseille

Pour mémoire : flux actuels sur les sites concernés par le programme

Flux ferroviaire maritime
actuel sur le terminal à
conteneurs

20 000 UTI*, sur le terminal
maritime
= 3 trains/jour en moyenne
(source : opérateurs)

Trafic actuel continental
au Canet

40 000 UTI*, au Canet
= 5 trains jour en moyenne
= 170 camions/jour
depuis/vers le Canet
(source : étude OD des flux du Canet)

Trafic continental
de Clésud

50 000 UTI*
= 6 trains par jour en
moyenne
(source : opérateurs)



Aujourd'hui : 8 trains/jour en moyenne : 4 dans chaque sens
(constitués de marchandises continentales + portuaires)

*UTI : unité de transport intermodale.

Réorganisation du transport ferroviaire de marchandises à Marseille

Capacités projetées par site, à partir de 2023

Capacités visées sur le port :

entre **40 000** et **80 000** UTI

dont 20 000 à 40 000 maritimes

et 20 000 à 40 000 continentales

(source : GPMM)

Capacités visées sur Clésud :

entre **120 000** et **150 000** UTI

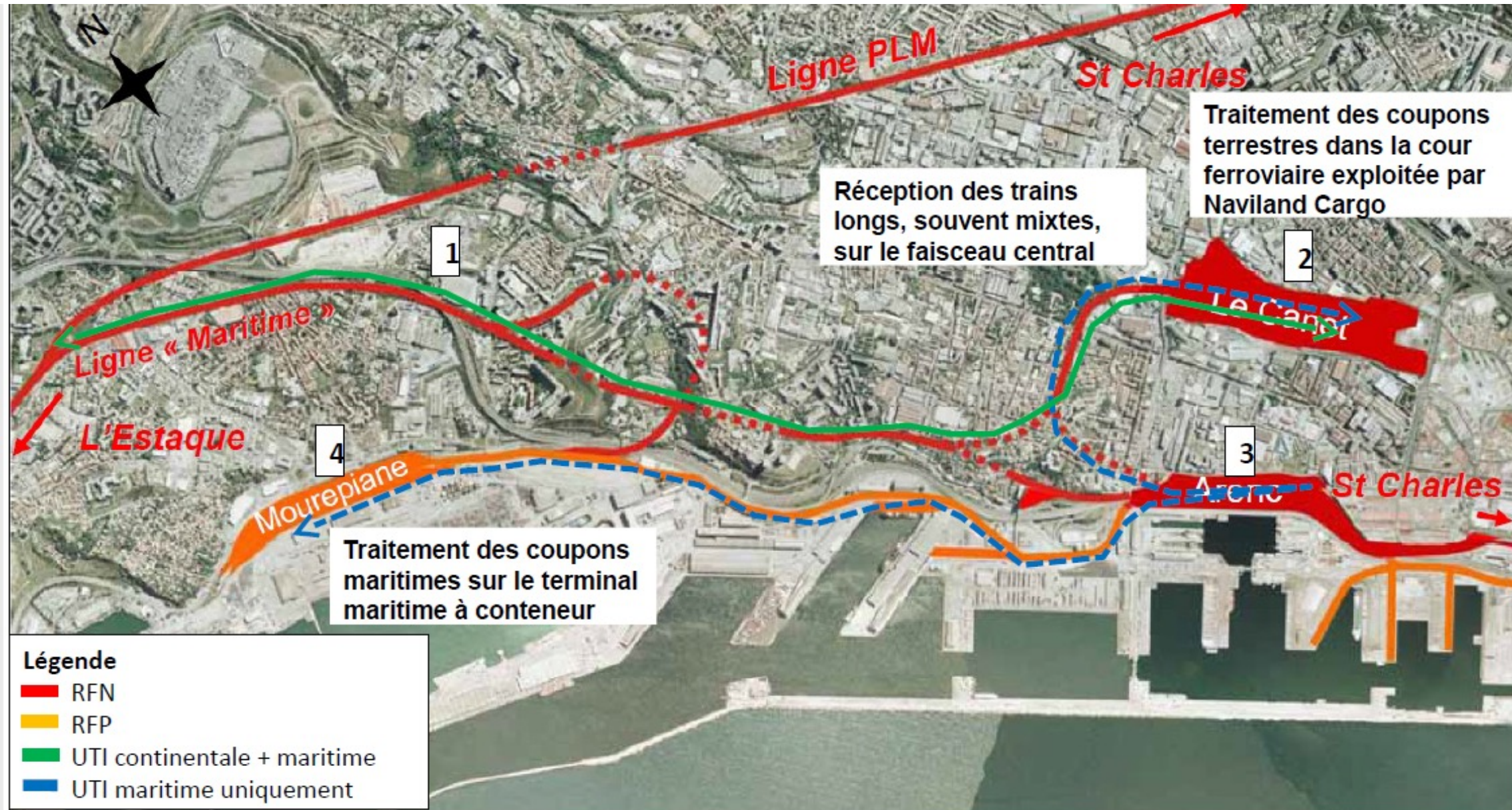
continentales

(source opérateurs)

Les études se poursuivent.

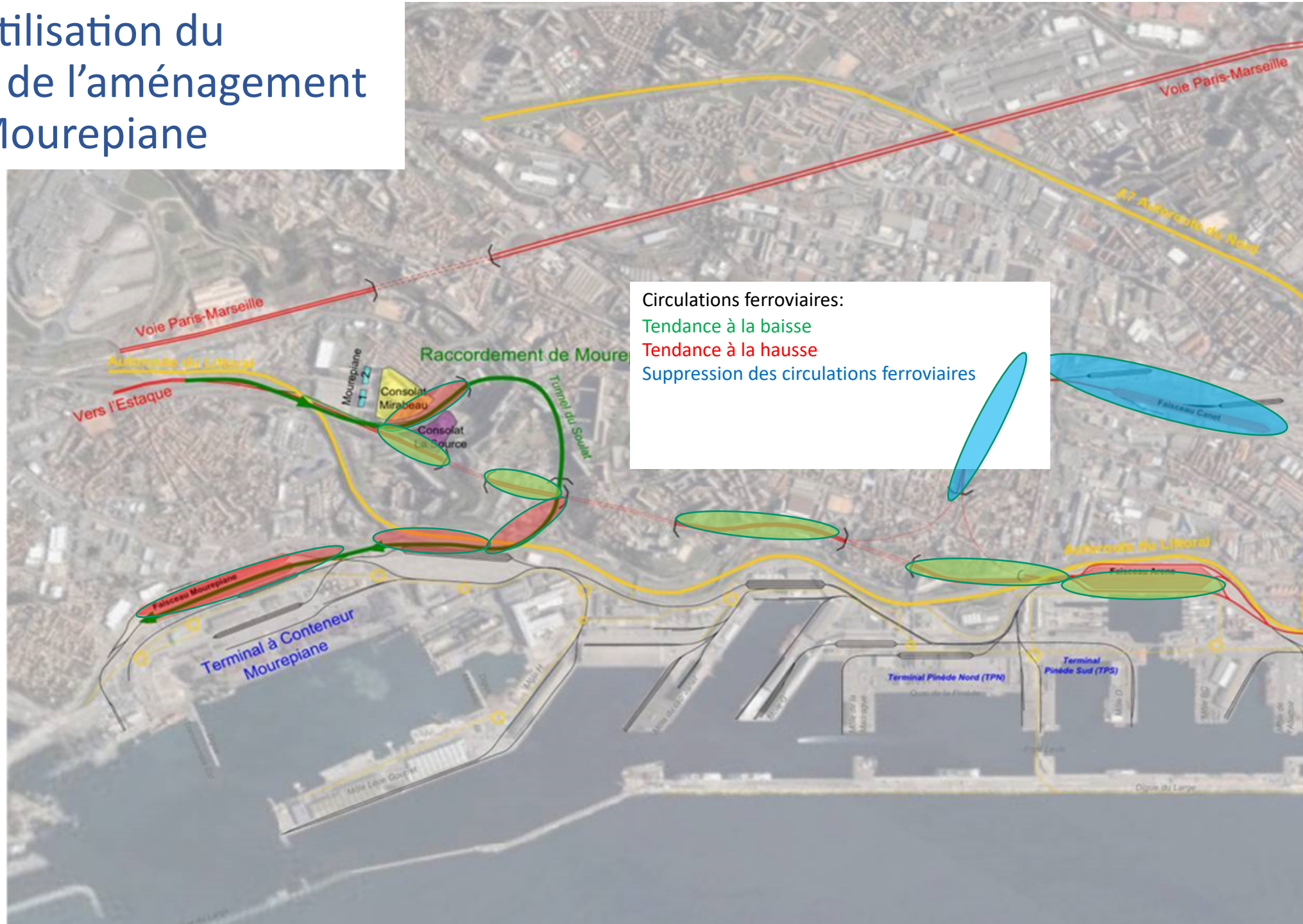
Elles permettront de définir une estimation du nombre de train par jour et des PL induits par le projet.

Fonctionnement général



Demain :
10 Km
évités
dans
Marseille

Incidences de l'utilisation du raccordement et de l'aménagement du terminal de Mourepiane



Réorganisation du transport ferroviaire de marchandises à Marseille

Prochaines étapes

- 1- Concertations préalables sur les projets ferroviaires et logistiques de Clésud, du 8/11/19 au 9/12/19
- 2- Saisine conjointe de la CNDP par les maîtres d'ouvrage en vue de la désignation d'un garant en amont de la concertation réglementaire sur le programme d'amélioration de la desserte ferroviaire des bassins Est et de création d'un terminal combiné, 1^{er} trimestre 2020
- 3- Concertation préalable sur le programme, mi-2020
- 4- Enquête publique sur le projet d'amélioration de la desserte ferroviaire et de terminal combiné, sous réserve des conclusions de la concertation volontaire et de la concertation préalable



CLOTÛRE DE LA SEANCE

Les suites

Etapas	Dates
Atelier participatif n° 3 – séance 4 « Projets de report modal ferroviaire – gestion de l’impact des flux»	<i>14 novembre 2019</i>
Analyse des contributions de l’ensemble des ateliers thématiques et formulation de proposition pour le COTECH	<i>Nov. à déc. 2019</i>
Comité technique « Charte Ville Port » : partage des propositions issues du dialogue Ville-Port	<i>11 décembre</i>
Comité de pilotage « Charte Ville Port » : partage des propositions et validation du programme pour la suite	<i>Janvier 2019</i>
Comité de Suivi Dialogue Ville Port <ul style="list-style-type: none">- Partage du programme d’actions- Suites de la démarche Dialogue Ville Port	<i>2020</i>



Merci pour votre participation

Dialogue Ville - Port